



Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement de l'école primaire des Mésanges

Date : 22 février 2022

Heure : 18 h 30

Endroit : Par zoom

NOM, Prénom	Présent	Absent
Membres parents		
1. Ardoin, Nathalie (secrétaire)	x	
2. Dubuc, Isabelle	x	
3. Fortin, Isabelle (présidente)	x	
4. Gamelin, Dominique	x	
5. Garceau, Julien	x	
6. Paradis, Julie	x	
Membres enseignants		
1. Belair, Caroline	x	
2. Hubert, Audree	x	
3. Morin, Karine	x	
4. Marylène Plante (substitut)		x
Membres professionnels		
1- Durand, Francine		x
Membres du service de garde		
1. Rousselle, Dominique	x	
Membres soutien		
1- Allard, Claire (substitut)		x
2- Allard, Laurence	x	
Membres de la direction		
1. Larocque, Steve	x	
2. Tremblay, Melanie	x	
3. Vezina, Simon	x	
Membres de la communauté		
1. M. Hubert Beaulieu	x	
2.		
Invités		
1.		
2.		



1. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est fait par Mme Isabelle Fortin.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est *proposé par Mme Isabelle Dubuc* et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 22 février 2022.

C.E. 20220222-033

4. Questions orales du public

Il n'y a aucune question du public.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 18 janvier 2022 et suivi

Mme Fortin avise avoir reçu par courriel, le lendemain du dernier CE, l'avis de démission de Mme Henry de son poste au conseil d'établissement. (Voir courriel en annexe)

Suivi:

Point 6.6: La semaine du personnel fut très appréciée. Mme Morin suggère de répartir les messages à l'interphone sur plusieurs jours (en pensant aux élèves TSA). Mme Ardoin et Mme Paradis se sont chargées de distribuer des bonbons au personnel au nom du CE et de la lecture du mot de remerciement.

Point 7 : La certification « École bleue » demande deux engagements à respecter. Le sujet de « l'école bleue » sera abordé par Mme Allard lors du prochain conseil étudiant. M. Garceau suggère que le Centre de services scolaire des Samares prenne en compte les recommandations de « école bleue » lors de la construction de la nouvelle école.

Il est proposé de tenter d'obtenir l'accréditation « École Bleue » pour cette année (juin 2022). L'organisation par l'OPP d'une activité de sensibilisation le 22 mars (journée de l'eau) est proposée. Plusieurs idées sont mentionnées pour la deuxième activité: concours de dessin, marche autour de l'école, activité créative sur t-shirt ou activité de



la construction d'une maquette dans le cursus scolaire. Un suivi sera fait au mois d'avril concernant la deuxième activité de sensibilisation à l'eau.

Il est *proposé par Mme Karine Morin* et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 18 janvier 2022 et ses suivis.

C.E. 20220222-034

6. Points de la direction

6.1. Reddition de compte du fonds 9 (information)

Voir le document en annexe 1.

6.2. COVID (information)

La vaccination du 16 février s'est très bien déroulée.

Le nombre de cas semble diminuer. La gestion des absences et le retour à la maison des enfants ayant des symptômes de la COVID sont ardues pour la secrétaire, car certains parents se déchargent émotionnellement sur elle lors des appels téléphoniques.

6.3. Temps alloué par matière (approbation)

Voir le document en annexe 2.

Il est *proposé par Mme Nathalie Ardoin* et résolu unanimement d'approuver le temps alloué par matière pour l'année scolaire 2022-2023.

C.E. 20220222-035

6.4. Volets 2022-2023 (approbation)

Il y aura cinq volets: science et technologie, sports, ouverture sur le monde, jeux et divertissement et arts. Les élèves pourront essayer ces cinq volets par le biais de dix activités. Il n'y aura aucune inscription nécessaire. Ce sera un projet d'équipe impliquant les spécialistes et non seulement les titulaires du 3^e cycle. Le volet anglais intensif en 5^e et 6^e année est maintenu.



Il est *proposé par Mme Isabelle Fortin* et résolu unanimement d'approuver les volets pour l'année scolaire 2022-2023.

C.E. 20220222-036

6.5. Consultation du conseil d'élèves

Les élèves ont été consultés par rapport au plan de lutte. Les aspects suivants ont été sondés auprès des élèves du 3^e cycle soit: la prévention, les conséquences et les animations lors des transitions.

M. Garceau suggère que le sujet du plan de lutte soit abordé régulièrement au CE pour un suivi.

6.6. Photo scolaire 2022-2023 (approbation)

Les membres préfèrent les photos à l'extérieur. Les dates choisies sont : les 15 et 16 septembre 2022. Les membres préfèrent une photo de groupe.

Il est *proposé par Mme Dominique Gamelin* et résolu unanimement d'approuver la compagnie Karine Damphousse.

C.E. 20220222-037

7. Mot de la présidente et correspondance

Elle remercie l'implication des bénévoles dans l'école.

8. Mot du personnel enseignant

La semaine du carnaval est en cours avec de belles activités proposées par le comité « Ensemble on bouge ». Le repas poulet aura lieu vendredi 25 février. La semaine de relâche tombe à point.

9. Mot du personnel de soutien

La fatigue s'installe chez les élèves, ce qui fait augmenter les interventions. Beau travail d'équipe. L'équipe-école travaille sur l'uniformisation des pratiques entre les deux écoles.



10. Mot du personnel professionnel

Mme Francine Durand est absente.

11. Mot du service de garde

11.1. Règles de fonctionnement pour l'année scolaire 2022-2023 (approbation)

Voir le document en annexe 3 avec les corrections apportées.

Il est *proposé par Mme Audrée Hubert* et résolu unanimement d'approuver les règles de fonctionnement pour l'année scolaire 2022-2023.

C.E. 20220222-038

12. Mot de la communauté

M. Hubert n'aborde aucun sujet.

13. Mot de l'OPP

Rien de nouveau. Mme Fortin avise qu'il y a des surplus au budget et est ouverte aux suggestions pour l'utilisation du budget autrement que via les fruits ou les collations.

14. Mot du représentant du comité de parents

La prochaine rencontre aura lieu le 23 février. Donc, la représentante fera un compte-rendu à la prochaine rencontre.

15. Varia

15.1. Sortie à la patinoire bleu-blanc-rouge dans la semaine du 4 au 8 avril (approbation)

Les coûts pour le transport sont de 800\$ pour les 2 journées.

Il est *proposé par Mme Laurence Allard* et résolu unanimement d'approuver la sortie à la patinoire bleu-blanc-rouge et ses dépenses.

C.E. 20220222-039

15.2 Sécurité des marcheurs le midi

Mme Ardoïn interroge la direction quant à l'arrêt de surveillance dans la rue sur la période du dîner. Les propos agressifs de certains parents à l'endroit du bénévole peuvent être en cause. La direction avise que la surveillance est la responsabilité des municipalités. Elles ont été approchées en décembre par M. François Morin, DGA du Centre de services scolaire des Samares, à ce sujet.

16. Rappel de la date du prochain C.É.

La prochaine rencontre aura lieu le 12 avril 2022 à 18 h 30 au petit gymnase de l'école Sainte-Marie.

17. Levée de l'assemblée

Il est *proposé par Mme Isabelle Fortin* et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 20 h 22.

C.E. 20220222-040

Monsieur Simon Vezina, directeur

Madame Isabelle Fortin, présidente

Nathalie Ardoïn, secrétaire